



1. LE JOUEUR

NOM : _____ Prénom : _____ Sexe : ☐ M ☐ F

Né(e) le : _____ à : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____ N° de téléphone : _____

CP, Ville : _____ Mail : _____

Profession ou École : _____ Taille haut : _____ Taille bas : _____

Pointure : _____

Comment avez-vous connu le club ? _____

2. RESPONSABLES LÉGAUX DU JOUEUR

RESPONSABLE LÉGAL 1 ☐ MADAME ☐ MONSIEUR	RESPONSABLE LÉGAL 2 ☐ MADAME ☐ MONSIEUR
NOM : _____	NOM : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Profession : _____	Profession : _____
N° de téléphone : _____	N° de téléphone : _____
Mail : _____	Mail : _____
Adresse (si différente de l'enfant) : _____	Adresse (si différente de l'enfant) : _____

3. PERSONNES AUTORISÉES À RÉCUPÉRER LE JOUEUR

NOM	Prénom	Lien avec l'enfant (ex. : grands-parents, nounou, voisin...)	N° de téléphone

4. AUTORISATIONS

AUTORISATION DE SORTIE	AUTORISATION PARENTALE DE TRANSPORT
Je soussigné(e) : responsable légal de :	Je soussigné(e) : responsable légal de :
☐ OUI ☐ NON Autorise mon enfant à partir seul après les séances d'entraînement. ☐ OUI ☐ NON Autorise mon enfant à partir seul après les plateaux, matchs et tournois. Je décharge l'association Rugby Club Lanester de toute responsabilité. Signature : _____	autorise les éducateurs/entraîneurs et la compagnie de bus à transporter mon enfant pour tous les déplacements liés à l'activité rugby au cours de la saison 2026-2027, et décharge le conducteur et le propriétaire du véhicule de toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident. Fait à : le : Signature : _____

5. LETTRE D'ENGAGEMENT DU JOUEUR ET DE SES PARENTS

LE CLUB S'ENGAGE	LE JOUEUR S'ENGAGE	LES PARENTS S'ENGAGENT
• Accueillir votre enfant/jeune et lui faire découvrir ou se perfectionner dans la pratique du rugby dans un esprit de respect et de plaisir. • Accueillir votre enfant/jeune en sécurité sur les terrains et lors des déplacements. • Adapter l'apprentissage du rugby à l'âge de votre enfant/jeune.	• Participer avec assiduité aux entraînements, aux plateaux, matchs et tournois. • Venir habillé avec l'équipement fourni par le club lors des plateaux, matchs et tournois. • Avoir un comportement respectueux vis-à-vis de ses camarades, des éducateurs, des dirigeants, de ses adversaires et des lieux qui vont l'accueillir. • Accepter les choix des éducateurs / entraîneurs. • Ne pas être en possession d'objet(s) dangereux ni de produits illicites. • Ne pas consommer d'alcool, de tabac et de produits illicites.	• Prévenir l'éducateur / l'entraîneur en cas d'absence ou d'arrêt des entraînements, des matchs, des plateaux et des tournois. • Adhérer au projet sportif du club et accompagner, le plus souvent possible, son enfant/jeune lors des déplacements, matchs et tournois. • Encourager son enfant tout en respectant l'équipe adverse. • Signaler les personnes qui récupèrent votre enfant/jeune. • Respecter l'espace éducatif du joueur. • Avoir un comportement respectueux vis-à-vis des dirigeants bénévoles, des éducateurs, des adversaires, des autres parents, des enfants et des structures d'accueil. • Respecter le droit à l'erreur du joueur. • Lors des matchs, plateaux et tournois, respecter le jeu pratiqué par les joueurs, l'arbitre et les adversaires. • Autour des terrains, faire preuve de courtoisie, de politesse, de non-violence et d'exemplarité.

Signature parent(s) :

Signature enfant / jeune :



6. DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e)(s) : (pour les mineurs) responsable légal de :

☐ **AUTORISE(NT) LA PRISE DE VUE ET LA DIFFUSION** : accord pour que le licencié soit photographié ou filmé dans le cadre des activités de la structure par des photographes professionnels ou bénévoles de la structure, ou par des journalistes ; accord pour la diffusion et la publication sur le site internet du club, les réseaux sociaux, la presse et dans tous les documents émis par le club.

L'utilisation se fera sur tout support nécessaire à la présentation indiquée et uniquement pendant la durée de celle-ci. Les photographies ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques vous concernant est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et exercer votre droit de retrait si vous le jugez utile.

☐ **N'AUTORISE(NT) PAS LA PRISE DE VUE ET LA DIFFUSION.**

7. RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT LE JOUEUR

COORDONNÉES DU MÉDECIN TRAITANT

NOM, Prénom :

Tél. :

ASTHME : ☐ Oui ☐ Non Fournir ordonnance et médicament à l'éducateur référent si nécessaire.

SUJET AUX CONVULSIONS : ☐ Oui ☐ Non

PORT DE : Lunettes ☐ Oui ☐ Non / Lentilles ☐ Oui ☐ Non / Appareil auditif ☐ Oui ☐ Non / Appareil dentaire ☐ Oui ☐ Non

ALLERGIES : ☐ Oui ☐ Non Précisez :

ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX :

RECOMMANDATIONS UTILES :

AUTORISATION DE SOINS

Je soussigné(e)(s) (Nom, prénom, qualité) :

en cas d'accident de (Nom, prénom du licencié) :

autorise(nt) par la présente :

- Tout examen, soin ou intervention chirurgicale nécessaire.
- Le responsable du club (ou l'éducateur/entraîneur), du comité ou de la FFR à prendre toute mesure utile et notamment à demander son admission en établissement de soins.
- À reprendre le joueur à sa sortie, uniquement en cas d'indisponibilité absolue des parents ou du représentant légal du mineur.

Fait à : le : Signature :

8. FINALISATION DE LA LICENCE ET CERTIFICAT MÉDICAL

SUITE DE LA DEMANDE

Une fois le formulaire complété et remis au secrétariat, le Rugby Club Lanester procédera à une demande de licence auprès de la Fédération Française de Rugby (FFR).

Vous recevrez ensuite un email de la FFR contenant vos identifiants de connexion. Il vous faudra :

- vérifier vos emails et vos spams ;
- vous connecter à votre compte FFR ;
- compléter les informations éventuellement manquantes du licencié ;
- fournir une pièce d'identité (ou un livret de famille) ;
- ajouter une photo d'identité ;
- ajouter l'autorisation de soins en cas d'accident ;
- valider la gestion de vos données personnelles ;
- accepter le contrat d'assurance (encadré en rouge dans le formulaire FFR).

À PROPOS DES ASSURANCES

Une assurance de base est automatiquement incluse avec la licence. Pour souscrire une assurance complémentaire, cliquez sur le lien situé à côté de la case « assurance » à l'étape 3 du formulaire. Cette souscription reste possible ultérieurement.

PAIEMENT

La licence ne sera validée qu'après réception du paiement.
Modes acceptés : carte bancaire en ligne sur www.rugbyclublanester.fr ; au secrétariat pendant les entraînements ; Pass'Sport ; Bon CAF ; chèques-vacances ; chèques (mensualisation possible).

VALIDATION

La FFR vous envoie une confirmation de validation de la licence ou vous demande un complément.

IMPORTANT : si un complément est demandé, merci de contacter le secrétariat pour l'en informer.

La procédure de validation peut varier selon les disponibilités de la FFR. Il est vivement recommandé d'effectuer la demande le plus tôt possible afin de participer à l'ensemble des événements et compétitions du club.

CONTACT (MAIL À PRIVILÉGER)
secretariat@rugbyclublanester.fr
02 97 81 20 67 - www.rugbyclublanester.fr

CONCERNANT LE CERTIFICAT MÉDICAL

Le certificat médical n'est pas systématiquement obligatoire, mais il peut être requis selon votre situation.

Pour les personnes majeures :

Un certificat médical d'absence de contre-indication, datant de moins d'un (1) an, est exigé dans les cas suivants :

- première licence (joueur, arbitre, technicien) ;
- obtention ou renouvellement de la licence pour toute personne ayant 18 ans révolus au cours de la saison ;
- toute demande de licence de joueur de 1re ligne ;
- renouvellement tous les 5 ans jusqu'à 35 ans ;
- renouvellement tous les 3 ans après 35 ans.

Lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé, la personne doit remplir un questionnaire de santé et attester que chaque rubrique donne lieu à une réponse négative. Il suffit alors de cocher la case correspondante dans le formulaire FFR. Le questionnaire n'est pas à remettre au club ni à la FFR, mais doit être conservé.

ATTENTION : si une réponse est positive, un nouveau certificat médical datant de moins d'un (1) an est obligatoire.

Pour les personnes mineures :

L'obtention ou le renouvellement d'une licence est soumis à l'attestation du questionnaire de santé, réalisé conjointement par le mineur et les responsables légaux.

Si toutes les réponses sont négatives, il suffit de cocher la case du formulaire FFR attestant sur l'honneur que le certificat médical n'est pas nécessaire. Le questionnaire n'est pas à remettre, mais doit être conservé.

ATTENTION : si une réponse est positive, un certificat médical datant de moins de six (6) mois est requis.

Exception mineurs (catégories U16, U19 et F-18) :

Pour un joueur ou une joueuse appelé(e) à évoluer en 1re ligne, un certificat médical datant de moins de six mois est obligatoire.

Les exigences exactes peuvent être précisées ou mises à jour dans le formulaire FFR selon la situation du licencié.